Le Châtelleraudais
DU 15 AU 31 MARS 2014
LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

DOSSIER

NOTRE VILLE, au fil de l'eau

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ
C'est ma santé

SPORTS
Gala de boxe

ÉCONOMIE
Printemps des métiers

VIE PRATIQUE
Les élections

élections municipales
résultats, analyses et
commentaires en direct
Dimanche 23 et 30 mars
19h30 à 22h30

103.3 Châtellerault / **106.4** Vienne

france bleu poitou

Ecoutez, **on est bien ensemble**

francebleu.fr

La ville en images

200 personnes ont fêté les 50 ans du club de volley à la Gornière.

Patinoire : le chantier avance.

Inauguration du nouveau chenil, le 15 mars.

Un service de 20 vélos, les « Vélibleu », à la location à la gare dès avril.

Dans le 2e numéro du mois de février de notre magazine, nous évoquions page 9 les pièges pour capturer les frelons asiatiques. Attention : plutôt que de mettre de l'eau sucrée, mettez plutôt un mélange de cassis, vin blanc et bière. Ce mélange présente l'avantage d'être sélectif, contrairement à celui décrit qui attire de nombreux autres insectes, notamment les abeilles !

Solution du jeu de la page 13

7	4	6	2	3	9	8	1	5
9	3	2	8	1	5	7	4	6
5	1	8	6	4	7	2	9	3
4	6	7	5	9	8	1	3	2
8	9	3	1	7	2	6	5	4
2	5	1	3	6	4	9	7	8
6	8	9	4	5	1	3	2	7
1	2	5	7	8	3	4	6	9
3	7	4	9	2	6	5	8	1

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt
Rédaction : Sophie Hoffelt, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Yann Carricaburu, Nicolas Mahu, Gérard Barrin, Ibrahim Abdelsadok, Fotolia
Régie publicitaire : COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Sécurité publique
Une convention avec les TAC

Le 31 janvier dernier, la Ville et l'Agglo ont signé une convention avec Keolis, en tant que délégataire des Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise (TAC). L'objectif : permettre à la police municipale d'intervenir selon une démarche précise dans les bus. « *Il s'agit de mieux coordonner les actions entre les professionnels de la sécurité publique, Polices nationale et municipale, et nos services* », explique Patrick Cozan, directeur de Keolis Châtellerault. Stationnement, circulation, prévention, sécurisation des abords des arrêts de bus, incivilités : la convention instaure un cadre clair avec échange régulier d'informations pour la sécurité de tous.

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 12 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerault.fr

Le Châtelleraudais adopte le flashcode

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

Les Brèves

Enfants à vélo : priorité à la sécurité !

La sécurité à vélo est une priorité. En particulier pour les enfants. Pour la deuxième année consécutive, le Comité Départemental de Cyclotourisme a organisé des ateliers pour près de 200 élèves de CM1 et CM2 des écoles châtelleraudaises. Des épreuves encadrées par des éducateurs fédéraux sur 3 pôles : code de la route, connaissance du vélo et piste de maniabilité, sécurité routière. Pour Jacky Faucheux, président du Comité, le jeune cycliste doit à la fois bien manier son vélo et bien appliquer le code de la route. Les enfants sont repartis avec leur brevet d'éducation routière, prêts à circuler à vélo sur la route en toute sécurité.

Contact : Comité Départemental de Cyclotourisme au 06 08 61 52 27.

La poésie fait le Printemps

Dans le cadre du Printemps des Poètes, le Centre social et culturel d'Ozon organise **vendredi 21 mars**, à 20h30, salle de la Gornière, une soirée autour de « La poésie au cœur des arts ». Un travail transversal a été mené : un partenariat avec l'association France Québec Acadie, avec le collège George Sand et, pour la première fois, avec le Conservatoire Clément Janequin, dont les classes de clavecin et de flûte à bec accompagneront les lectures de poésies et joueront quelques pièces solistes. Des duos d'adultes et d'enfants liront des extraits du Petit Prince de Saint-Exupéry, des poèmes en français et dans la langue maternelle des lecteurs (allemand, russe, arabe...). Les enfants de l'Aide aux Devoirs, l'Atelier Danse Modern Jazz, le cours d'italien, l'atelier guitare seront aussi de la partie. Une belle soirée intergénérationnelle et interculturelle en perspective !

Entrée gratuite mais réservation obligatoire au 05 49 21 23 79.

Saint-Henri ouvre ses portes

Samedi 5 avril, l'école maternelle et élémentaire Saint-Henri ouvre ses portes aux futurs élèves et à leurs parents. Visite des classes et rencontres avec les enseignants permettront de découvrir l'école à travers les travaux des enfants réalisés autour du projet de l'établissement. Un projet autour de l'écrit, avec un travail sur les contes, une participation au Prix littéraire des Incorruptibles, l'écriture et l'illustration d'un album. Une découverte de l'école en allant au plus près de son quotidien et du contenu des enseignements et l'occasion de retirer un dossier d'inscription pour la rentrée de l'année scolaire prochaine.

Contact : École Saint-Henri 138 boulevard Blossac Tél : 05 49 21 27 19

C'est votre santé !

Deuxième édition de « C'est ma santé » samedi 5 avril, de 10h à 18h, sur l'Esplanade François Mitterrand. Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Santé, Châtellerault organise une importante manifestation autour de la santé, avec pour mot d'ordre la prévention, déclinée en une vingtaine de stands d'information, de conseil et de dépistage. Une vision globale des problèmes de santé qui touchent ou peuvent toucher tout un chacun. La Croix Rouge propose des démonstrations de défibrillateur et des « gestes qui sauvent », le Club Cœur et santé [1] invite à un « parcours du cœur », randonnée de 5 km en centre-ville et l'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang, de 13h30 à 17h. A l'heure où les donneurs de sang se font moins nombreux, il est essentiel de répondre à cet appel.

Autres thèmes présents : vaccination, diabète, tabac, alcool, prévention à domicile, don d'organe, vue, prévention des cancers, alimentation, insuffisance rénale, dermatologie, audition, dents, accès aux droits et aux soins, VIH et IST...

Attention : si des tests de dépistage gratuits sont proposés au public, « C'est ma santé » ne remplace pas une consultation médicale !

(1) voir page 12, rubrique Vie des associations.
Renseignements au 05 49 20 30 90 ou sante.publique@ville-chatellerault.fr

Flash info

Journées Européennes des Métiers d'Art

Pour préserver et mettre en valeur un exceptionnel patrimoine textile, les Musées de Châtellerault participent pour la seconde fois aux Journées Européennes des Métiers d'Art, **du 4 au 6 avril**. Cette vocation est née en 1974, lorsqu'Augustine Guérin, lingère et repasseuse de coiffe, fait don de sa collection à notre ville. Lætitia Briand, restauratrice textile, reconnue par le Ministère de la Culture, a pris le relais. Repassage, paillage, ruché, montages, jusqu'à la connaissance des points de broderie, l'univers des coiffes n'a aucun secret pour elle. Des coiffes restaurées ou en attente de restauration seront présentées, ainsi que des répliques de costumes régionaux des Amis du Vieux Poitou, partenaires des Musées.
Rendez-vous au Musée Sully, 14 rue Sully, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Entrée libre avec possibilité de réservation pour les scolaires le 4 avril.

Le courrier des lecteurs

Question des lecteurs : *J'ai entendu lors d'un spot radio que nous allions voter pour le Conseil municipal et le Conseil communautaire. Est-ce que cela veut dire que nous allons devoir voter avec deux bulletins ?*

Réponse du Châtelleraudais : Non ! Un seul bulletin vous suffira ! Il comportera à la fois la liste des candidats au Conseil municipal (pour la Ville) et celle des candidats au Conseil communautaire (pour l'Agglo). Pour plus d'information, rendez-vous en page 10 du magazine.

Bon à savoir

CÔTÉ développement durable

Une cartographie numérique de l'approvisionnement énergétique

Quelle énergie utilise-t-on chez soi ? Quelle énergie est disponible à proximité ? Questions importantes lorsque l'on cherche à améliorer à grande échelle la performance thermique du parc immobilier d'une ville et à réduire la facture de chauffage. L'Agglo vient justement de signer avec les distributeurs, GrDF, ErDF et SRD, des conventions dans lesquelles ces derniers mettent à disposition une cartographie numérique des réseaux d'approvisionnement énergétique sur le territoire châtelleraudais.

Cit'ergie European Energy Award®

CÔTÉ archi

Créations architecturales et monuments historiques

La saison du Service Pays d'Art et d'Histoire démarre **le 5 avril**, à 15h, devant l'Hôtel de Ville, avec une visite-rencontre unique (environ 2h). Deux architectes, Pauline Bizard et Céline Favreau, accompagneront la visite, répondront aux questions et expliqueront pourquoi et comment la création contemporaine est permise et même souhaitable sur des sites classés ou inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, dans la douceur pour le Théâtre Blossac, ou dans la force du contraste pour l'Hôtel Alaman, dans une autre dimension encore pour la Patinoire. Une visite qui s'annonce passionnante !

Renseignements à l'Office de Tourisme du Pays Châtelleraudais au 05 49 21 05 47.

Football

AS Portugais : le football passionnément

Créé au début des années 70 par José Tavarès, l'AS Portugais de Châtellerault (ASPC) est un des acteurs emblématiques du foot châtelleraudais.

« *Le club compte aujourd'hui 170 adhérents, dirigeants et joueurs* », énumère Francis Da Silva, à la tête de l'ASPC depuis 1997. Un frère, entraîneur du club depuis la même époque, un fils joueur de l'équipe première : le foot et les Da Silva, une vraie passion familiale. Un amour du ballon rond qu'ils partagent avec tous les membres du club. L'équipe première, qui évolue en division d'honneur régionale, est cinquième du classement dans cette deuxième partie du championnat. Le maintien est en vue. « *Par contre, notre équipe numéro deux a fait un très mauvais début de saison en deuxième division de district. Du côté de l'école de football, nous manquons d'effectif chez les jeunes de 6 à 17 ans. Certaines de nos équipes sont ainsi constituées avec des joueurs de l'US Antoigné.* » Une manière de penser le football à l'image de la passion de Francis Da Silva, dont la flamme n'est pas prête de s'éteindre.

Contact : **Francis Da Silva au 06 08 62 22 27.**

Gala de Boxe

Deux combats professionnels

Ramdane Amrane

Le 22 mars, dès 20h, le gala de boxe du club pugiliste châtelleraudais fera vibrer la salle Omnisports.

Il y aura du beau monde sur le ring. Du haut de ses 19 ans, Ramdane Amrane, le poulain de Gérard Multeau, sera en lice en poids moyen, pour la demi-finale du tournoi de France pro de la zone Sud. Le locataire du club pugiliste affiche 5 combats en professionnel, dont 2 victoires, 2 défaites et 1 nul. Il sera opposé à Obino Biagio, un puncheur crédité de quatre k.o. Une victoire lui ouvrirait une place en finale du tournoi qui se déroulera ultérieurement à Royan. Le second duel professionnel de la soirée verra s'affronter David Lecor de Poitiers, contre un boxeur de Bayeux. Cinq combats amateurs avec des boxeurs du club pugilistique châtelleraudais et un match féminin animeront également le ring.

Entrée : Gradins 10€. Rings : 15€

ASCSS

Onze médailles en interrégionale

Les 1er et 2 février derniers, les jeunes nageurs sauveteurs de l'ASCSS (Association Sportive Châtelleraudaise de Sauvetage et Sécurité) ont brillé à Poitiers, au cours d'une compétition interrégionale de la ligue Poitou-Charentes. Avec onze médailles (1), le palmarès de ces deux journées passées dans les bassins de la Ganterie est plutôt une belle réussite. « *La compétition réunissait 16 clubs du Grand Ouest et 284 compétiteurs*, raconte Daniel Galy-Roquefort, vice-président et trésorier du club. *Plusieurs épreuves étaient proposées aux concurrents, avec ou sans palmes, sur des distances différentes ou avec obstacles.* » Un programme qui a fait le bonheur d'Élyna, Clara, Sonia, Grégory, Vincent et Sophie, jeunes sauveteurs de l'ASCSS. Sonia Grondeau est, quant à elle, sélectionnée pour les championnats de France à Tarbes. « *Notre école de sauvetage forme les jeunes dès 8 ans. Les entraînements sont le mercredi de 17h à 18 h et le vendredi de 19h30 à 20h30 pour le volet compétition.* »

(1) 2 en or, 6 en argent, 3 en bronze.

Contact : **Daniel Galy-Roquefort au 06 71 67 98 56 / 05 49 85 12 04**
Courriel : ascss.daniel@yahoo.fr - Site : www.ascss.simplesite.com

De haut en bas : Vincent, Grégory, Clara, Elyna, Sonia et Sophie.

Printemps des métiers
Faciliter l'orientation et l'accès à l'emploi

Organisé par la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF), en partenariat avec l'Agglo, le Printemps des métiers présente sa seconde édition les 4 et 5 avril à l'Angelarde.

« *Cet événement a été créé pour faciliter l'orientation professionnelle des jeunes et des adultes et favoriser l'accès à l'emploi, aux jobs d'été et aux contrats en alternance,* rappelle Mohamed Bensenouci, chargé de mission à la MEEF. *Le public peut ainsi s'informer sur les métiers, l'apprentissage, l'alternance et rencontrer les recruteurs. Nous accueillerons des groupes scolaires le 4 avril.* » Huit espaces métiers [1] sont ainsi à la disposition du public. L'occasion pour les visiteurs de découvrir les démonstrations et animations dans divers domaines d'activité. « *Nous proposons également un espace CV et consultation d'offres d'emploi,* ajoute Didier Dumousseau, chargé de mission Économie sociale et solidaire à l'Agglo. *Deux grands thèmes de conférences seront au programme le 4 avril : l'alternance, les métiers du secteur médico-social et des services à la personne.* » Durant les deux jours, l'entrée est gratuite et ouverte à tous de 9h30 à 17h.

(1) Hôtellerie / Restauration / Métiers de Bouche. Commerce / Distribution. Industrie. BTP / Espaces verts. Création / Communication. Santé / Lien social / Services à la Personne. Prévention / Sécurité. Métiers du tourisme et des Loisirs.

Contact : MEEF au 05 49 85 44 82 ou par courriel : meef.chatellerault@orange.fr

Créa'Vienne Date limite des candidatures le 31 mars

Porté par le Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI) et la pépinière René Monory de l'Agglo, le concours Créa'Vienne a été lancé le 3 février dernier.

Cette nouvelle édition est ouverte aux entreprises de la Vienne ou à celles qui souhaitent s'installer dans le département. Les dossiers de candidatures devront être envoyés avant le 31 mars 2014. Créa' Vienne est doté de nombreux prix[1] d'un montant total de plus de 60 000 €.

(1) 3 prix de 10 000 € chacun, 2 coups de cœur de 8 000 €, ainsi qu'un pack entrepreneurial (hébergement gratuit à la pépinière, package communication, conseil juridique, formation comptable).

Contact :
dépôt des dossiers : Yvonne Léauthaud, pépinière René Monory au 05 49 21 96 67.
Courriel : yvonne.leauthaud@capc-chatellerault.fr
Site : http://creavienne.fr/

Première édition de Jours de Vienne en 2011

La Vienne d'hier à aujourd'hui

La Vienne, qui traverse notre territoire du Sud au Nord, est l'élément structurant et fondateur de notre ville : elle a été le vecteur de développement industriel. Elle est aujourd'hui notre unique source d'alimentation en eau potable et un lieu magique de loisirs et de promenade.

Petite histoire de la rivière...

À **bien des égards, Châtellerault doit sa postérité à la Vienne.** Le bourg, né à la fin du 10e siècle, a bénéficié de la présence de cette rivière : elle permettait d'acheminer des matières lourdes jusqu'à Nantes. Cela a permis à Châtellerault de devenir un **port fluvial** avec la présence de mariniers.

Dès le 13e siècle, la batellerie est florissante : vins, armes, textiles sont exportés de Châtellerault. En 1609, le **pont Henri IV**, l'un des plus beaux ponts de la Renaissance française, est érigé et relie la rive droite à la rive gauche. Au 19e siècle, les deux rives se dotent de quais et de cales de débarquement. Le transport des voyageurs se développe avec des bateaux à vapeur entre Châtellerault et Saumur.

En 1819, la Manufacture royale est créée. Les constructions commencent sur les bords de Vienne : l'eau est un élément primordial qui alimente les ateliers équipés de grosses roues hydrauliques. Le barrage de la Vienne, long de 105 m, voit le jour en 1823 (1).

En 1850, le chemin de fer arrive à Châtellerault : les mariniers doivent se recycler et le pont de chemin de fer d'Ozon est construit pour passer la Vienne (2).

Pour relier le site de la Manu à la rive droite et désenclaver le faubourg de Châteauneuf, le **pont Camille de Hogues** est construit en 1899 par l'ingénieur Hennebique.

Jusqu'à sa fermeture en 1968, la Manu ne cesse d'évoluer pour répondre à l'augmentation de ses effectifs et à l'évolution des techniques. Ainsi, en 1886, de nouveaux bâtiments sont construits : chaudières, générateurs à vapeur, hautes cheminées et château d'eau. De 1914 à 1921, des centrales thermique et hydroélectrique font oublier que les premières machines n'ont fonctionné que sous l'action des roues entraînées par la Vienne.

Mais la rivière a également offert d'autres usages aux Châtelleraudais. Des cartes postales perpétuent ainsi le souvenir de la Vienne « machine à laver le linge », par la présence des laveuses en contrebas du pont Camille de Hogues, à Gravelines ou encore aux Renardières.

A la fin du 19e siècle, Châtellerault part à la conquête de l'**eau courante** avec la mise en place de béliers hydrauliques puis d'une machine à vapeur **en 1879**. L'eau de la Vienne est distribuée **dans les maisons**. Il faut attendre 1923 pour que l'usine de traitement des eaux apporte aux Châtelleraudais une eau potable de qualité. **Aujourd'hui, la Ville investit pour la sécurisation de son alimentation en eau.**

(1) la centrale hydroélectrique, mise en service en 1920, fut détruite en 1944. Elle a été reconstruite et modernisée en 1952.

(2) détruit par les Allemands durant la seconde guerre mondiale, il sera reconstruit en 1944 / 45.

Le Barrage

La Vienne, un lieu de loisirs

La **pêche** y est développée et de nombreux concours font sa renommée. Au 19e siècle, une **baignade** est prisée des Châtelleraudais, entre le moulin du Bien Nourri (en aval de l'île Sainte-Catherine) et la passerelle qui permettait aux trains de franchir la rivière (actuel pont de Loudun). Puis la natation fait ses débuts dans la vie quotidienne des Châtelleraudais à l'initiative de la commune. Un **bassin flottant** est acquis et installé dans la partie sud de la Vienne en 1954. Cet équipement novateur à son époque a permis à des enfants de s'adonner à l'apprentissage ludique de la nage et de ses jeux, avant la construction de la **piscine de plein air** en 1962.

Côté sportif, le plan d'eau de grande largeur devient au fil du temps un lieu privilégié de compétitions. Créée en juin 1903, la **Société Nautique de la Vienne** popularise l'aviron (en organisant notamment des régates mémorables). Devenue **Société Nautique de Châtellerault** (SNC), elle regroupera 3 sections : aviron, tennis (dès 1945) et voile (dès 1969), aujourd'hui autonomes.

Au début du 20e siècle, la Vienne est aussi un lieu privilégié pour des moments conviviaux : elle a ses **guinguettes** au bord de l'eau. En 1929, le Pavillon bleu est inauguré. Situé sur la rive droite, en face de l'Envigne, ce superbe établissement, dancing et restaurant, connaît ses heures de gloire avant de fermer en 1970.

Même si certains de ces lieux de détente ont aujourd'hui disparu, de grandes fêtes ont, depuis 2010, fait revivre la rivière : **Jours de Vienne**, manifestation festive d'envergure autour de la rivière et de ses activités, et la **Fête du sport**, qui se déroule chaque année de la Nautique au pont Lyautey [3], une belle occasion de redécouvrir les bords de Vienne… et les sports liés à l'eau !

C'est pour replacer la rivière au coeur des Châtelleraudais que 2 études sur l'aménagement des bords de Vienne ont été réalisées en 2009 et 2013.

(3) le pont Lyautey fut édifié en 1964. Bien intégré dans l'architecture du quartier d'Ozon, c'est en fait la vraie porte sud de la ville.

Le club d'aviron, l'unique du département

Les régates nationales organisées par la Société Nautique de la Vienne, 9 juillet 1905. Ville de Châtellerault, Archives municipales, Fonds Arambourou, collection A. Chêne, droits réservés.

Le nouveau bassin flottant acquis par la Ville en juillet 1954. Ville de Châtellerault, Archives municipales, 3D2, œuvre orpheline, auteur non retrouvé, droits réservés.

Les crues et le PPRI

La Vienne a connu des crues mémorables, sources de peur, notamment en 1896 et 1913. Aujourd'hui, ces risques sont connus et des mesures ont été prises pour limiter les conséquences sur la population et les habitations : la démolition du barrage de Maisons Rouges en 1998, à 70 km au Nord de Châtellerault, a permis un meilleur écoulement de la rivière. Par ailleurs, un Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) a été mis en place. Depuis 2008, toutes les communes de l'Agglo sont répertoriées dans l'Atlas des zones inondables dans la Vienne qui donne une information sur les phénomènes historiques et les aléas liés aux inondations, à l'échelle de la vallée. Le PPRI a pour objet de réglementer l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis. Il a été approuvé par arrêté préfectoral le 27 février 2009. Il détermine une zone inconstructible, une zone constructible sous conditions et une zone de non risque.

Crue du 1er novembre 1896. Droits réservés. Collection privée, Jean-François Millet.

Petit résumé des activités de bords de rivière

Les activités sportives du bord de Vienne sont nombreuses :

▪ La pêche

L'association « Les pêcheurs châtelleraudais » compte pas moins de 2 350 adhérents passionnés.

▪ Les activités nautiques

L'aviron : la Société Nautique de Châtellerault (SNC) est la plus ancienne association de la ville et l'unique club du département.

Le canoë-kayak : la Ville a inauguré en novembre dernier le bassin d'eau vive au pied du pont Henri IV, entre le quai Alsace-Lorraine et l'île Cognet. Ce site, à la fois urbain et naturel, est destiné à tous les passionnés de canoë-kayak. Il attire aussi les passants qui découvrent la Vienne autrement.

▪ Les promenades à pied ou à vélo :

Ponctuées d'aménagements publics, elles concernent actuellement surtout la partie nord de la ville : du pont Henri IV jusqu'au **pont Albert Camus**, les piétons et les cyclistes profitent de la vue magnifique vers le nouveau site Alaman, l'île Sainte-Catherine et le moulin du Bien Nourri.

Le site de la Manu :

L'Agglo a terminé les travaux du **canal du directeur**, site protégé au titre des Monuments Historiques. En été, les Châtelleraudais retrouvent les joies des activités de l'eau (activité bulle, petits bateaux à vapeur pour découvrir la rivière). Notons que le réaménagement de la verrière de la Patinoire en bar ouvert à tous permettra aux usagers comme aux touristes d'avoir une vue imprenable sur la Vienne.

Les manifestations « Jours de Vienne » et « Fête du sport » :

Chaque année, **Jours de Vienne** est une fête conviviale et plébiscitée autour de la rivière. En 2013, la Manu et le canal du directeur étaient à l'honneur. En 2011 et 2012, la fête s'est tenue sur le pont Henri IV et les quais. Le port de Châtellerault a repris ses plus beaux atours, comme au 18e et 19e siècles où la plupart des échanges commerciaux de la ville se faisaient grâce à la Vienne. Entièrement reconstitué, le port a accueilli une vingtaine de bateaux (chalands, fûtreaux, sablières, toues...) et fait revivre les métiers de la batellerie, de la coutellerie et les savoir-faire traditionnels. **Cette année, elle aura lieu les 23 et 24 août du pont Henri IV au site Alaman**. Au programme : présentation de différentes sortes de bateaux, nombreux exposants et spectacle surprise le samedi soir.

La **Fête du sport** se tient, quant à elle, de la Nautique à la plaine Baden Powell, en passant par les bords de Vienne et le pont Lyautey. Cet événement est, chaque année, l'occasion idéale pour tester et découvrir des disciplines, en particulier celles liées à l'eau. **Rendez-vous le 7 septembre prochain !**

La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

Pour renforcer la sécurité de son alimentation en eau, notre Ville a décidé de créer de nouvelles infrastructures permettant de disposer d'un temps suffisant pour détecter une pollution de l'eau prélevée avant son introduction dans la filière de traitement. Au programme : installation d'une **nouvelle prise d'eau sur la Vienne** à l'amont de sa confluence avec le Clain sur la commune de Cenon-sur-Vienne, pose d'une conduite d'eau brute entre la future prise d'eau et l'usine des eaux, création d'un bassin de temporisation et d'un bassin de stockage d'eau brute à hauteur de la route de Nonnes sur la commune de Châtellerault, mise en place de 2 stations d'alerte, l'une au niveau du moulin de Chitré sur la commune de Vouneuil-sur-Vienne et l'autre au niveau de la station de pompage.

Les franchissements sous la Vienne, le Clain, l'avenue Jean Moulin et la ligne SNCF et les travaux de pose de la conduite d'eau brute sont réalisés. Montant (HT) : 2 M€, dont 628 000 € de subventions de l'Agence de l'eau et du Département.

Les travaux liés à la mise en place des infrastructures, réalisés par le groupement SOGEA / GTM, **ont débuté en septembre 2013 pour une mise en service prévue en juin 2015**. Montant (HT) : 4,2 M€ sur 3 ans, dont 778 000 € de subventions de l'Agence de l'eau et du Département.

Le futur bassin de stockage

Élections municipales et communautaires 2014
A voté !

Voter est un geste citoyen. Les dimanches 23 et 30 mars, les Châtelleraudais sont appelés à élire les conseillers municipaux et communautaires de la Ville et de l'Agglo. Focus sur ce qu'il faut savoir lorsque l'on vote dans une commune de 1 000 habitants et plus.

Pour aller voter les 23 et 30 mars :

- consultez votre carte d'électeur pour connaître votre bureau de vote,
- présentez-vous entre 8h et 18h munis de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),
- attention : si vous ne retrouvez pas votre carte d'électeur, vous pouvez tout de même voter : dirigez-vous vers votre bureau habituel, déplacez-vous au bureau centralisateur (Espace Clemenceau) ou téléphonez au 05 49 20 20 61 pour connaître votre bureau de rattachement.

Pour voter par procuration :

- choisissez la personne (mandataire) qui votera à votre place. Celle-ci doit répondre à 2 conditions : être inscrite dans la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France,
- adressez-vous le plus rapidement possible à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance pour attester de votre identité et signer le formulaire de procuration,
- pour gagner du temps, vous pouvez remplir en ligne et imprimer votre formulaire de procuration sur www.service-public.fr avant de vous présenter au guichet.

1 - Pour voter aux élections municipales, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales de la Commune,
- être âgé d'au moins 18 ans, la veille du premier tour du scrutin,
- présenter une pièce d'identité,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne.

2 - A Châtellerault, il existe 24 bureaux répartis en 3 cantons.

Ils sont généralement situés dans des écoles, locaux administratifs et équipements sportifs. Sur votre carte électorale figurent le numéro du bureau, son adresse, votre numéro d'électeur, le canton et la circonscription de rattachement. Le bureau de l'Espace Clemenceau centralise les résultats.

3 - Les 39 conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

Il s'agit d'un scrutin de liste à deux tours. Les listes sont paritaires (autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire).

Si au premier tour, une liste obtient 50 % des voix plus une, elle reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

En cas de second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, en cas de fusion avec d'autres listes, si celles-ci ont obtenu au moins 5 %. La répartition des sièges se fait alors comme dans le premier cas de figure.

4 - Le Maire :

Il est élu par le premier Conseil municipal qui doit se dérouler à la fin de la semaine qui suit le scrutin.

5 - Nouveau : l'élection au suffrage universel direct des 24 conseillers communautaires issus de la liste des candidats au Conseil municipal.

Votre bulletin de vote comportera 2 listes : la liste des candidats au Conseil municipal et celle des candidats au Conseil communautaire.

Attention : toute rayure ou modification du bulletin entraîne sa nullité.

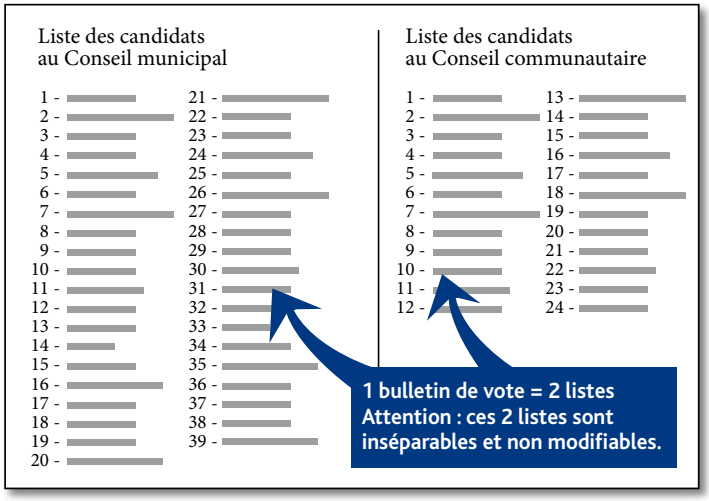

Saladerie et Fournil Châtel « déjeuner sain et rapidement »

En mars 2012, Marie-Jane et Jean-François Ramette ont repris le Fournil Châtel, zone d'Argenson. Ils viennent d'y adjoindre une saladerie de 29 places, « *pour y déjeuner sain, varié et rapidement* ». Le principe est simple : composer sa salade soi-même, à déguster sur place ou à emporter. Il suffit de choisir la base entre 4 salades vertes de saison et 2 gammes de pâtes et d'y ajouter 3 ingrédients parmi un large choix, chauds ou froids, et assaisonnés d'une vinaigrette maison (balsamique, légère, noix, tournesol...). En formule complète, le dessert et la boisson !
Possibilité aussi de déguster : sandwich, pizza, quiche, croque-monsieur...

Le couple Ramette et leur salariée

Saladerie-sandwicherie et Fournil Châtel
2 ter allée d'Argenson
Tél : 05 49 20 02 51
Fournil ouvert du lundi au samedi de 5h à 19h30.
Saladerie ouverte du lundi au vendredi de 8h à 14h30.

La Dulcinière : « là où il fait doux vivre »

Ayant aménagé des chambres d'hôtes en 2010, dans une grande demeure du XIXe siècle en centre-ville, Godeleine Péteul a agrandi son offre en passant de 2 à 3 ensembles familiaux. En plus du petit pavillon indépendant dans le jardin, de l'ensemble « Céladon et Violette » (1 lit 160, 2 ou 3 lits 90, salle de bain et WC partagés), l'ensemble « Champagne et Jonquille » vient d'être créé (1 lit 140, 2 lits 90, salle de bain et WC partagés). La maîtresse de maison va désormais pouvoir accueillir jusqu'à 13 personnes dans cette maison de charme « où il fait doux vivre », du touriste de passage au pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, de l'homme d'affaires à l'artiste en tournée en passant par la famille en vacances dans la région.

Godeleine Péteul

Chambres d'hôtes « La Dulcinière »
34 avenue Clemenceau
Tél : 05 49 02 80 28 ou 06 63 52 42 31
Courriel : contact@ladulciniere.fr
http://www.ladulciniere.fr

Art'n cadre, du sur-mesure en décoration intérieure

Fabienne Lambert de Cursay

Depuis décembre dernier, en centre-ville, Fabienne Lambert de Cursay a ouvert une boutique de vente et fabrication d'encadrement standard. Elle réalise aussi du sur-mesure, en partenariat avec Point Cadre. Dans sa boutique, outre les cadres tout faits, les toiles, plexis, dibonds et cartes postales, Fabienne propose la création de passe-partout en 12 coloris et 300 baguettes différentes d'encadrement. Fabienne travaille aussi en partenariat avec la société châtelleraudaise « NCH Constructions » pour la décoration intérieure et se déplace chez les professionnels et particuliers pour conseiller au mieux sa clientèle.

Art'n cadre
5 rue Lafayette
Tél : 05 17 33 62 03
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le lundi, sur rendez-vous sur les chantiers et à domicile.

CCE Les nouveaux élus prennent leurs fonctions

Après une cérémonie d'investiture en présence du Maire, une première séance plénière a réuni le 19 février les 16 nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants (CCE).

Ils ont découvert la charte d'engagement et se sont familiarisés avec le fonctionnement du Conseil : qu'est-ce qu'être conseiller, comment se comporter ensemble, que représente-t-on... Ce fut aussi l'occasion de mettre sur la table toutes leurs idées pour valoriser au mieux l'expression citoyenne des jeunes Châtelleraudais : solidarités, personnes âgées et handicapées, sécurité routière, propreté... Le 12 mars, les nouveaux élus ont échangé dans la salle du Conseil avec les 10 autres enfants qui avaient fait campagne : pour les remercier de leur investissement, ils sont partis tous ensemble visiter le Futuroscope. Le 26 mars, les jeunes du CCE découvriront les différents services de l'Hôtel de Ville. Puis, deux importantes journées d'intégration se dérouleront les 5 et 6 avril au domaine de Dienné pour apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble. Durant ce séjour, les enfants créeront 2 commissions thématiques et détermineront les projets à mettre en place. Après la visite du Sénat le 16 avril, au travail, avec des séances du Conseil tous les quinze jours. Une belle incitation au civisme et à l'engagement !

VIE DES ASSOCIATIONS

Atout cœur

Conserver un cœur en bonne santé, c'est mettre tous les atouts de son côté pour une vie active et sereine : l'antenne châtelleraudaise du Club Cœur et Santé donne les clés pour avoir un cœur en or !

Les membres du club Cœur et Santé dans la grange de Targé

Le Club remplit localement la mission que s'est fixée la Fédération Française de Cardiologie : prévenir les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité en France avec 150 000 victimes chaque année. Michel Leclerc, président et animateur de l'association, s'est engagé pour une raison très simple : « *Je suis passé par là. Avec 3 infarctus et 3 pontages, dus au stress généré par une vie très intense, avec beaucoup de travail et de responsabilités* ». Un stress qui peut de toute évidence s'ajouter à la liste des « bourreaux du cœur » : sédentarité, hypertension, cholestérol et tabac. Sensibiliser et informer pour diminuer les risques de maladies cardiovasculaires, mais aussi s'impliquer dans la réadaptation des personnes cardiaques. « *Les médecins, et notamment les cardiologues, sont unanimes : les activités sportives entretiennent le cœur. L'activité physique est à la base de la qualité de la vie après un accident cardiaque* », insiste Michel Leclerc. Les 86 adhérents du Club peuvent pratiquer l'aquagym, la gymnastique et la marche en forêt. « *Toutes ces activités se déroulent dans le respect des règles de prudence, avec des mouvements adaptés aux personnes qui ont des problèmes cardiaques. Nos 2 monitrices sont formées par un centre de réadaptation* ». Le Club Cœur et Santé forme aussi, avec la Croix Rouge, à l'utilisation du défibrillateur. Il organise régulièrement **le « Parcours du Cœur »** en forêt de Châtellerault. Mais, cette année, exceptionnellement, il **aura lieu le 5 avril, en lien avec « C'est ma santé »**. Changement de décor : cette marche de 5 km se déroulera dans les rues du centre-ville. A l'issue du « Parcours du Cœur », des médecins spécialistes prendront la parole pour parler à cœur ouvert et rappeler les gestes qui sauvent !

Contact : Club Cœur et Santé
7 rue René Descartes
Tél : 05 49 21 67 60

Le saviez-vous ?

Moins de 6 % des Français savent ce qu'il y a à faire lorsqu'ils sont les premiers témoins d'un malaise cardiaque. Alors que chaque minute compte pour sauver une vie, seules 3 heures de formation suffisent pour apprendre ce qu'il convient de faire en attendant l'arrivée des secours. La Croix Rouge dispense cette formation.

La recette d'Amélie Laurent

Gâteau aux courgettes et parmesan

La courgette est un légume / fruit à la fois diététique et nutritionnel. La Châtelleraudaise Amélie Laurent vous propose sa recette de gâteau aux courgettes qu'elle améliore avec une touche de safran et une poignée de parmesan. Une belle recette de printemps... à consommer par toute la famille.

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES :

- 4 courgettes
- 2 œufs
- 10 cl de lait
- 70 gr de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 20 gr de beurre
- 1 pincée de safran
- sel
- parmesan râpé

LA RECETTE

Faire chauffer le lait.
Verser le safran dans le lait très chaud et laisser infuser 10 mn.
Préchauffer le four à 200° C.
Mélanger la farine et la levure. Tamiser l'ensemble.
Ajouter le sel.
Faire fondre le beurre.
Dans un saladier, fouetter les œufs, puis ajouter le beurre fondu, le lait et le safran.
Ajouter progressivement en mélangeant la farine et la levure.
Fouetter jusqu'à ce que la préparation soit lisse.
Laver les courgettes et les éplucher.
Les couper en très fines tranches.
Les insérer dans le saladier et mélanger pour bien les imbiber de pâte.
Verser les rondelles de courgettes dans un plat carré.
Saupoudrer de parmesan et enfourner 40 mn.
Laisser complétement refroidir puis placer au réfrigérateur durant au moins 1h.
Démouler. Servir froid ou tiède.

Proposez-nous une recette !

Si vous souhaitez nous faire partager une de vos recettes, n'hésitez pas à nous contacter : par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr ou par téléphone : 05 49 23 64 12.

Travaux

Début des Travaux :

Charnoire (tronçon chemin du Peu, route de Pleumartin) : réfection de la chaussée et des trottoirs.
Cros (tronçon Pierre Abelin / rue de la Gornière) : requalification complète de la voie.
Chemin de la Bergerie (tronçon Charraults / Féodore Jeulenc) : pose d'un réseau d'eaux pluviales.

Poursuite des travaux :

Rue Alfred Nobel : aménagement d'un nouveau dépôt bus pour les TAC.

Fin des travaux :

Cartan Nord (tronçon Branly / Ader) : réfection de la chaussée, trottoirs.
Champs de la Croix : pose d'un réseau d'eaux pluviales (tronçon Gilbert Bécaud / Charrault).

Retrouvez les travaux en temps réel sur le site de la Ville www.ville-chatellerault.fr

Où suis-je ?

Grandes crues sous le pont Henri IV

HOROSCOPE

Bélier du 21 mars au 20 avril
De bons moments entre amis !

Taureau du 21 avril au 21 mai
Faites une cure de vitamines.

Gémeaux du 22 mai au 21 juin
Personne ne peut saper votre énergie.

Cancer du 22 juin au 22 juillet
Vous avez de bonnes initiatives.

Lion du 23 juillet au 23 août
Vos efforts seront payants.

Vierge du 24 août au 23 sept.
Vos efforts vont bientôt aboutir.

Balance du 24 sept. au 23 oct.
De bonnes nouvelles en perspective !

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Des journées agréables s'annoncent.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Quelle audace !

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.
Une personne vous met sur une piste sérieuse .

Verseau du 21 janvier au 18 février
Des journées intenses mais enthousiamantes.

Poisson du 19 février au 20 mars
Vous êtes en forme !

SU-DOKU Niveau 2

MÉGASTAR

Chaque carré, chaque ligne, chaque colonne contient les chiffres de 1 à 9 une seule fois.

7	4	6				8		
			8	1	5			
			6			2	9	3
				9		1	3	2
8			1		2			4
2	5	1		6				
6	8	9			1			
			7	8	3			
		4				5	8	1

CHÂTELLERAULT, C'EST TOUT CELA

Châtellerault, c'est une ville qui s'est construite autour d'une rivière, la Vienne, qui reçoit le Clain, l'Ozon, l'Envigne, le Tabary. La Vienne, réputée pour la qualité de ses eaux, a permis que s'installent l'armurerie blanche et la coutellerie, puis les techniques s'améliorent au point de développer l'horlogerie.
La révocation de l'Edit de Nantes, jadis préparé pourtant à Châtellerault, constituera la première saignée humaine puisque les couteliers et horlogers protestants partiront pour la Suisse avec le bonheur que l'on sait pour ce pays.
La Manufacture d'armes pendant 150 ans avec son brassage de populations ouvrières venues du monde entier, traversée par les héros et les deuils de la Résistance ; la reconversion automobile et aéronautique des années 70. D'autres saignées économiques, Mescle, Socotra et la filière des champignons de Paris, Gallus, Merceron, Fabris, Isoroy, les Fonderies, tant d'autres.
Mais les hommes se relèvent ; il y a un savoir-faire intemporel à Châtellerault ; l'esprit de Descartes, de Salis, de Bedel inspire une intelligence collective, une qualité de réflexion et de labeur. Des valeurs de courage, de lucidité, d'invention, d'amour du terroir, d'amitié, de partage.
Châtellerault, c'est tout cela.

Gilles MICHAUD et **Marie-Hélène DAYDET**
Parti Radical de Gauche
Saul FERREIRA, Les Centristes humanistes
http://gillesmichaud.over-blog.com

DEMAIN CHÂTELLERAULT

C'est sur cette histoire et sur ces valeurs - CHATELLERAULT, C'EST CELA - que notre ville et son bassin vont se reconstruire.

Si la nostalgie n'est pas une valeur politique en soi, si on sait qu'un passé industriel prestigieux ne reviendra pas, en responsabilité et en conscience, on doit s'inspirer de cette richesse immatérielle qu'est la faculté, pour chacun et ensemble, de se remettre en question, de se former, d'anticiper les changements technologiques, urbanistiques et sociologiques qui en découleront.

La politique n'admet pas la fatalité, c'est l'honneur de celles et de ceux qui concourent au suffrage universel - encore plus aujourd'hui - que d'imaginer la ville sur ce siècle à venir en engageant les chantiers de l'avenir comme celui de l'école de gendarmerie, en exploitant enfin la richesse centrale et périphérique de la Vienne et en inventant la démocratie participative dont on n'imagine même pas la créativité heureuse qu'elle produira pour la ville.

Courage, lucidité, invention, amour du terroir, amitié, partage : demain, Châtellerault.

L. AUMON, C. CIBERT, J.-C. MONAURY, J.P. PIPET, C. VACHERON

MERCI !

Nous avons passé 6 années formidables au service des Châtelleraudais en répondant à l'engagement que nous avions pris de rendre notre ville plus attractive : diversification de l'économie, rénovation des quartiers, redynamisation du centre-ville (école, logement, stationnement, équipements publics...), et en étant en permanence à votre écoute.

Nous ne pouvons que vous en remercier.

Nous ne voulons pas que cet élan s'arrête aujourd'hui et souhaitons que Châtellerault continue à cultiver ses valeurs de cité vivante, accueillante et très agréable à vivre.

Le groupe de la majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LE PLAISIR DEVANT LES ENFANTS DERRIÈRE

À PARTIR DE
21 990 € (1)
SOUS CONDITION DE REPRISE

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE
RADIO BLUETOOTH(2) ET PRISE USB
TOIT VITRÉ PANORAMIQUE

1 TABLETTE* Wifi 8 Go
Samsung GALAXY Tab 3
& 1 AN DE MUSIQUE ILLIMITÉE*
fnac JUKEBOX

Automobiles CITROËN | RCS Paris 642 050 199 - E S G A U L O I S

NOUVEAU **CITROËN C4 PICASSO** HDi **MUSIC**BOX

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

Modèle présenté : Nouveau Citroën C4 Picasso THP 155 Exclusive avec options jantes 18'', peinture nacrée, projecteurs directionnels Xénon bi-fonction et Vision 360 (33 810 €). (1) Somme TTC restant à payer pour l'achat d'un Nouveau Citroën C4 Picasso HDi 90 MusicBox neuf hors option, déduction faite de 5 010 € de Prime Verte Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/03/14 dans le réseau Citroën participant. (2) L'utilisation du kit mains libres Bluetooth est sous la responsabilité du conducteur qui doit rester vigilant en toutes circonstances. * Comprenant une tablette Samsung Galaxy Tab 3 7'' Wifi 8 Go et un an de musique illimitée grâce au service Fnac Jukebox avec option mobile - www.fnacjukebox.com.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE NOUVEAU CITROËN C4 PICASSO : DE 3,8 À 6,3 L/100 KM ET DE 98 À 145 G/KM.

GARAGE RAISON – 3 AVENUE HONORE DE BALZAC – 86100 CHATELLERAULT – 05 49 21 32 22

Stéfinéa l'équilibre Naturel

"Bien dans son corps, Bien dans sa tête"

1° bilan minceur offert

Une méthode globale et naturelle pour retrouver la ligne

- **Perte de poids** : conseils diététiques, impédancemétrie et plans alimentaires équilibrés.
- **Perte en cm** : techniques de soins innovantes et performantes pour raffermir, drainer et traiter la cellulite.
- **Bien-être** : conseils en Fleurs de Bach pour gérer stress, sommeil, chocs émotionnels...

Soins minceur
Bien-être,
Diététique
Coaching

20, av. Jean Jaurès - 86100 Châtellerault

RDV au 05.49.20.41.95 Infos sur : www.stefinea.fr Parking réservé à la clientèle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h et samedi matin de 9h30 à 13h

PRÊT AUTO

VOTRE FINANCEMENT DISPONIBLE AU BON MOMENT

BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER

ca-tourainepoitou.fr

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : boulevard Winston Churchill - 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 - Service Communication : 02 47 39 81 00. Edition février 2014.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER